

Séance publique du 14 novembre 2005

Délibération n° 2005-3024

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2004 - Activité d'exploitation d'un ouvrage de stationnement public déléguée à la société de construction et d'exploitation du parc Récamier**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 octobre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi démocratie et proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports.

L'activité d'exploitation d'un ouvrage de stationnement par la SA de construction et d'exploitation du parc Juliette Récamier représente un contrat de concession d'une durée de 60 ans conclu le 18 mai 1992.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2004.

Il a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux le 3 novembre 2005 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2004 :

Libellé		2002	2003	2004	Variation 2003-2004
indicateurs d'activités	capacité totale (places)	176			
	fréquentation horaire (passages)	20 488	22 011	23 712	↗
	fréquentation (abonnés)	85	85	86	↗
indicateurs financiers	chiffre d'affaires horaire	58	61	62	↗
	chiffre d'affaires abonnés	89	92	96	↗
	charge d'exploitation	196	207	211	↗
	résultat	-79	-54	-5	↗

Tous les indicateurs de la délégation sont marqués à la hausse.

L'activité de la délégation enregistre une progression de fréquentation. Tout en restant déficitaire, le résultat d'exploitation approche l'équilibre ;

Vu ledit rapport ;

Vu le contrat de délégation de service public avec la SA de construction et d'exploitation du parc Juliette Récamier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2004 produit par la société SA de construction et d'exploitation du parc Juliette Récamier au titre de sa délégation pour son activité d'exploitation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,